



Genève, le 30 novembre 2007

Aux représentant(e)s des médias

Communiqué de presse

«Incite+», un défi pour les employeurs et l'Etat : *d'ici Noël, 30 jeunes à l'aide sociale bénéficieront d'un stage en entreprise*

«Incite+» est un projet de réinsertion professionnelle qui fait appel aux entreprises genevoises pour qu'elles proposent un stage, rémunéré ou non, à un jeune adulte qui se trouve actuellement à l'aide sociale, en dépit d'une formation professionnelle complète. L'objectif est de lui permettre de prendre pied dans le monde du travail et d'apporter à l'entreprise un renfort ponctuel.

Le succès de ce projet repose largement sur l'engagement des entreprises genevoises en faveur de ces jeunes en difficulté. Conscient de ce défi, le département de la solidarité et de l'emploi (DSE) a créé, particulièrement à leur intention, le site www.inciteplus.ch, sur lequel ils trouveront toutes les informations nécessaires, ainsi que les profils professionnels des futurs stagiaires.

Sur les 1400 jeunes bénéficiant de l'aide sociale, l'objectif est que 140 d'entre eux puissent suivre un tel stage d'ici fin 2008. Les futurs stagiaires sont âgés de 18 à 25 ans, ils ont achevé leur formation professionnelle, n'ont pas d'enfants à charge et ne bénéficient pas des mesures cantonales ou fédérales en matière de chômage.

Le stage peut durer jusqu'à six mois. L'horaire prévu est un mi-temps, pour permettre au stagiaire de poursuivre activement ses recherches d'emploi.

Le projet «Incite+» s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi sur l'aide sociale, qui est entrée en vigueur le 19 juin 2007. Il est placé sous l'égide du Conseil de surveillance du marché de l'emploi, qui réunit les représentants patronaux et syndicaux sous la présidence du DSE. L'Hospice général, quant à lui, est chargé de sa mise en œuvre opérationnelle, en collaboration avec «Interface entreprises», service interdépartemental DSE-DIP pour promouvoir l'offre de stages en entreprises (www.ge.ch/interface-entreprises/).

«Incite +» est un projet novateur de réinsertion pour des jeunes adultes qui risquent de se retrouver durablement en marge du marché de l'emploi. Cette manière d'attaquer le problème à la racine s'inscrit dans la volonté politique du DSE de réinsérer le plus tôt possible les personnes menacées d'exclusion.

Pour tout complément d'information :

Philipp Schroft, responsable de l'unité insertion/réinsertion de l'action sociale / Hospice général – tél. +41 22 420 53 90 / e-mail : philipp.schroft@hospicegeneral.ch